

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LAVLETTE TUDE DRONNE (16)
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La gestion des déchets



*Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
prescrite le*

DOSSIER ARRETÉ LE :

Vu pour être annexé à la délibération,
Monsieur le Président

La gestion des déchets

Les compétences du traitement et de la collecte des déchets du territoire d'Horte & Lavalette ont été confiées en régie au Syndicat mixte de valorisation des déchets ménagers de la Charente dit « CALITOM ».

La collecte est organisée autour des services suivants :

- collecte des ordures ménagères ;
- collecte sélective des emballages et des journaux-magazines ;
- collecte du verre ;
- collecte des biodéchets ;
- création et exploitation des déchèteries.

Le traitement des déchets comprend :

- les actions de prévention et de réduction des déchets (accompagnement, partenariats, animations, sensibilisations scolaires, parcours pédagogiques, mobilisation des réseaux...) ;
- l'exploitation, la mise en conformité et la création d'unités de stockage des déchets
- la réhabilitation des anciennes décharges ;
- le transport, le transfert, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés (plateforme de compostage, centre de tri, pré-traitement mécano-biologique, stockage...) ;
- le traitement des Déchets Industriels Banaux.

La collecte des ordures ménagères est assurée en porte-à-porte toutes les semaines et s'effectue en sac, en bac individuel ou en bac de regroupement.

La collecte des emballages recyclables et des papiers/journaux, est assurée toutes les deux semaines et s'effectue en sac, en bac individuel ou en bac de regroupement.

Au minimum 1 conteneur à verre est installé par commune.

La déchetterie est située avenue Lafayette à Villebois-Lavalette.